

ASSEMBLEE GENERALE

Saison 2010/2011

BOLBEC

Le Vendredi 24 juin 2011



COMPTES-RENDUS D'ACTIVITES

Comité de Seine Maritime de Handball
38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly
Tél. : 02.35.69.76.95 - Fax : 02.35.67.13.36
E-mail : secretariat@handball76.com
Site web: www.handball76.com

Association fondée en 1963 - Déclarée sous le numéro 4557

ASSEMBLEE GENERALE - 18 JUIN 2010 - DOUDEVILLE

Clubs absents : BONSECOURS (4 voix), ST SAENS (1 voix), RENAULT SANDOUILLE (2 voix)

Clubs mis en sommeil : 0

Clubs représentés : GRAVENCHON (représenté par HARFLEUR)

Nombre total de voix possibles : 178

Nombre de voix des clubs présents et/ou représentés : 171

Majorité : 86

1 ° PARTIE

Le quorum étant atteint, Gérard SENECAL, Président du Comité, déclare ouverte l'Assemblée Générale 2010 avec un retard de 35 mn dû à des encombrements de circulation pour les clubs rouennais.

Il accueille Monsieur le Maire de Doudeville, Monsieur Daniel DURECU, et rappelle que celui-ci était son condisciple au Lycée et qu'il pratiquait déjà le handball à cette époque ...

Il remercie le club de Doudeville, club rural très bien implanté dans ce pays de Caux et qui compte près de 130 licenciés pour 2600 habitants...

Monsieur DURECU souhaite alors la bienvenue aux délégués des clubs et rappelle que si sa commune est surtout connue pour ses activités linières elle est aussi une ville sportive avec de nombreuses disciplines pratiquées. Il est heureux de pouvoir compter sur une nouvelle génération de dirigeants dans sa commune et félicite les bénévoles présents pour leur investissement sportif.

Gérard SENECAL remet alors le fanion du Comité de Seine Maritime à Monsieur DURECU, ainsi qu'à un correspondant allemand de la ville jumelée, lui-même joueur, puis arbitre de handball.

Avant de le libérer, le Président remet la plaquette du Comité à M. Daniel DURECU, pour sa longue carrière et son investissement pour le handball.

Il accueille ensuite, à son arrivée, Monsieur Marcel CLET et lui donne la parole.

Arrivant du Camp Olympique de la Jeunesse 276, celui-ci s'excuse pour son retard puis félicite le handball pour ses résultats internationaux qui portent haut le sport français. Le handball Seinomarin se porte lui aussi très bien dans notre département, ce dont il se félicite.

Il informe les délégués des mutations administratives du sport Seinomarin avec la disparition de la DDJS, remplacée par la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale), avec une nouvelle direction et des modifications de fonctionnement.

Certains Comités signeront des conventions pour la fin de la mandature, des têtes de réseaux seront instituées pour permettre à tous les clubs de recevoir des subventions ...

Il termine son propos en souhaitant que l'assemblée générale se passe bien, malgré les petits problèmes inhérents à toute structure responsable.

Le Président excuse ensuite les représentants du Conseil Général, de la DDCS et de la Ligue de Normandie qui n'ont pu se joindre à nous pour diverses raisons.

2 ° PARTIE**☒ Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2009:**

Ce compte-rendu a été adressé aux clubs avec les comptes-rendus des commissions.

Celui-ci ne soulevant pas de remarques il est proposé à l'approbation des clubs.

Une abstention (Goderville), due à la décision d'instaurer une redevance pour l'embauche d'un CTF.

Contre : 0 Abstentions : 3 (Goderville) Pour : 168

☒ Rapport moral du Président :



Mesdames Messieurs les délégués des clubs seinomarins, Chers Amis,

Nous voici réunis pour faire les bilans de la saison 2009/2010 qui ne se terminera pourtant que le dimanche 27 juin prochain par la Méga-fête du mini-handball.

Cette saison, soyons-en conscients, marquera un tournant irréversible du handball normand qui devra impérativement prendre en compte les aspirations de ses clubs exprimées les 07 mai et 05 juin derniers.

Je ne reviendrai pas sur ces décisions très importantes prises lors de ces Assemblées Générales extraordinaires qui pour beaucoup d'entre vous dépassent de loin les tracasseries de l'administration quotidiennes de leurs clubs. Pourtant, les enjeux considérables sous-tendus par la démarche de quelques administrateurs et trois présidents de Comités dont moi-même rendaient nécessaires une modification du fonctionnement de notre Ligue pour rendre lisible le projet fédéral initié par l'équipe élue en 2008 :

/« Nous souhaitons que notre organisation, notre comportement, notre expression individuelle et collective, nos décisions privilégient la prise en compte du terrain et emportent l'adhésion des clubs, sans démagogie, pour qu'ensemble, clubs, comités, ligues et secteur professionnel fassions de la FFHB, une fédération moderne. Une fédération créative, performante, renouvelée, ouverte, prospective, et forte des valeurs, de ses pionniers »/»¹

Le 24 juillet prochain, une ou plusieurs équipes se proposeront à vos suffrages qui devront tenir compte de ces souhaits impératifs d'adhésion et de participation aux projets et au développement.

Ces préconisations, certes enthousiasmantes, doivent permettre à chacune et à chacun de s'impliquer, à son niveau de compétence et de disponibilité, dans cette grande et belle aventure qui vise à faire de notre sport, tout en gardant nos valeurs, « le premier sport de salle » en France.

A la suite de mon rapport moral, vous serez invités à renouveler votre confiance au Conseil d'Administration élu en 2008, malgré les vicissitudes inhérentes au déroulement de toute saison sportive (oserai-je dire « dysfonctionnements » ?).

Si tel est le cas, nous pourrions poursuivre le travail entrepris ensemble.

Dans le cas contraire, des élections seront programmées qui devront se tenir avant le mois d'octobre prochain.

Pour l'heure, je dois vous dire ici un grand merci pour nous avoir permis de mener à bien cette saison malgré les multiples préoccupations et turbulences occasionnées par cette situation délétère qui aurait du, qui aurait pu, être évitée. Mais notre personnel a su rester à votre écoute de façon très professionnelle, mettant l'intérêt supérieur du handball au-dessus des querelles qui étaient tout sauf, contrairement à ce qu'indiquait par plusieurs, des querelles de personnes !

Je reviendrai, tout à l'heure, sur l'embauche de notre CTF, Olivier CLERMONT.

Sachez que notre choix, votre choix, de créer ce poste (toujours en 'construction') s'est révélé judicieux et que les missions qui lui sont confiées, tant par l'ETR, La CCA ou nous-mêmes sont appréciées et valorisantes. De même ses interventions, à votre demande, sur des opérations ponctuelles d'animation et/ou de formation tendent à se développer de jour en jour.

C'est pourquoi je voudrais aussi remercier les administrateurs et les bénévoles de nos différentes commissions pour le travail considérable effectué tant au sein de nos commissions départementales - ils vous en rendront compte dans la suite de cette assemblée générale - qu'au titre de notre participation au travail des commissions régionales.

En effet, la volonté de chacun (et de tous) a été et reste de se mettre au service des clubs et des licenciés dans la coopération et la transversalité. La mise en place de la gestion informatique et dématérialisée de notre sport ne souffre pas la rupture de la chaîne des compétences et nous nous devons, malgré l'accroissement des tâches, de rendre le meilleur service possible à nos adhérents.

Mais jusque à quand le pourrions-nous ? Ce qui leur est demandé est de plus en plus lourd, de plus en plus complexe. Leur temps n'est pas extensible d'autant que, souvent, ils interviennent aussi dans leur propre club. Ces « volontaires », pour reprendre un terme de plus en plus à la mode, même s'ils veulent être le plus « professionnel » possible, arrivent pour beaucoup à saturation. Ne faudra-t-il pas, si nous voulons les préserver, procéder à des embauches de personnels administratifs pour palier aux déficiences de ces

¹ Conclusion du projet Fédéral 2008/2018 (site fédéral).

bénévoles face à des tâches répétitives et peu gratifiantes ? Pour répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses tant de la LNHB que de vos administrateurs de clubs ?

Des solutions « aidées » existent que nous devons explorer pour alléger le travail des uns et des autres, il nous faudra, pour cela et éviter l'accroissement des charges financières, bien apprécier les besoins et les moyens de nos services.

La période de transition qui devrait s'achever en 2012 avec l'informatisation des feuilles de matches (remplies par les clubs lors des rencontres), la reprise des améliorations de Gest'hand par la FFHB nous apporteront une bouffée d'oxygène (en même temps nous a-t-on dit le 05 juin, qu'une économie substantielle pour les finances des clubs ... Pour l'heure, je peux vous dire que sans le travail régulier et compétent de nos bénévoles (je ne les citerai pas de peur d'en oublier), nous n'aurions pas pu assumer cette saison.

Alors, venons-en à notre bilan 2009/2010.

Je peux vous assurer que cette saison, hormis peut-être les événements climatiques, s'est bien passée.

Il est vrai que les reports de rencontres occasionnées ont quelque peu perturbé la fin de saison et rendu difficile la mise au propre de nos bilans. Là encore, la communication de vos clubs avec notre secrétariat a été semble-t-il, parfaite.

Cependant, quelques points se doivent d'être revus qui devraient nous permettre une évolution souhaitée par beaucoup :

- Les tournois de détection du début de saison, très appréciés par nos techniciens mais qui ont posé de gros problèmes à la commission d'organisation des compétitions et à vos secrétaires, devront trouver une autre expression pour rester aussi efficaces sans peser sur vos structures et sans rallonger par trop la saison...
- Certains championnats, à cheval sur les catégories Ligue et Comité, devront s'adapter pour permettre à nos jeunes de se préparer qui aux sélections départementales et régionales, qui au niveau fédéral ...
- La régularité des rencontres et de la transmission des feuilles de matches devront être suivie de plus près pour permettre l'établissement des classements sans conteste possible
- La formation des dirigeants (secrétaires, administratifs...) mais aussi des accompagnateurs d'équipes devront faire l'objet d'un soin particulier afin de faciliter le travail de la COC ...
- La convivialité et la sérénité au bord des terrains (que nous avons pu apprécier lors des finales) et en dehors des terrains devront retrouver toute leur place pour la satisfaction de tous ... et la diminution des dossiers de discipline !

Mais nous pouvons nous réjouir d'avoir permis

- à plus de 2000 rencontres (toutes catégories dont 1000 rencontres seniors et 250 rencontres jeunes de Ligue) de se dérouler le plus normalement possible (malgré les intempéries)
- à 15 clubs de se voir décerner le label école d'arbitrage, dont un label OR.
- à 12 clubs de se voir décerner le label école de handball (en nette diminution ces dernières saisons ... pourquoi ? que pouvons-nous vous apporter comme aide pour valoriser votre travail auprès des plus jeunes ?)
- à nos sélections départementales de se distinguer jusqu'au 4^e tout national des Inter Comités (félicitations aux masculins du Comité 27 pour leur participation aux finales nationales masculines, terminant à la 4^e place...)
- La formation et la promotion de nos arbitres
- La mise en place de la CMCD que beaucoup nous envient même si celle-ci se doit de connaître des ajustements et des modifications indispensables.
- Aux clubs et amis du handball de consulter notre site Internet magistralement administré par Olivier CLERMONT, notre CTF.
- Aux clubs d'organiser des manifestations (Sandball, tournois de quartiers ...) aidés du mieux possible par Olivier et nous-mêmes (prêt de matériel, annonce sur le site...)
- De pérenniser l'emploi d'Olivier CLERMONT, malgré le refus de la DRDJS de nous inscrire au plan sport et grâce à l'aide du CAE.
- D'accompagner l'ETR, et notamment Laurent BACHELOT, dans ses missions de formations des cadres de notre Comité. En particulier avec l'animation, à Dieppe, d'une soirée formation « Handensemble ». La première promotion 76 est sortie. A nous de transformer l'essai.

Bien entendu, nous avons tous vibré au titre de « Champions d'Europe » remporté par l'équipe de France Masculine et au titre de vice-championnes de nos féminines ... Titres qui montrent bien, s'il en était besoin, que notre sport compte bien garder ses valeurs, conformément au projet fédéral cité plus haut.

Alors notre avenir ?

Pour l'heure, il convient de recréer une synergie entre tous les acteurs départementaux et régionaux de notre discipline.

De poursuivre les projets et mettre en place des coopérations, des mutualisations sans lesquelles nous ne pourrions progresser.

Redonner la parole à tous, écouter et entendre chacun,

Développer les nouvelles pratiques, rassurer nos structures existantes, en créer d'autres,

Moderniser notre fonctionnement pour économiser notre planète,

Retrouver la convivialité et l'enthousiasme lors de nos rencontres, les dédramatiser dans le respect de l'autre ... et des règlements,

Professionaliser nos relations pour les faciliter,

Permettre à nos bénévoles et nos employés (plusieurs clubs sont confrontés à cette réalité ...) de travailler ensemble, s'enrichissant les uns les autres de l'expérience et des connaissances acquises,

Les deux années qui restent doivent nous permettre de nous retrouver, de nous relancer !

Mais pour le moment, après cette assemblée générale, je ne peux que vous souhaiter de bonnes vacances et une bonne préparation de votre, de notre, prochaine saison.

A toutes et à tous, à vos proches et à vos clubs, un grand merci !

Gérard SENECAI

Votre Président.

Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 171
------------	-----------------	------------

Vote de confiance :

Comme annoncé par courrier il y a quelques semaines, et pour répondre au souhait du Président de la FFHB de voir toutes les structures du handball normand retrouver une sérénité occasionnée par une re-légitimisation par les adhérents des administrateurs, il est proposé aux clubs de s'exprimer, à bulletin secret, pour un vote de confiance.

En effet, deux cas d'élections générales anticipées sont prévus dans nos statuts :

- Soit suite à la démission de plus de 50% des administrateurs,
- Soit suite à l'application de l'article 10 de ceux-ci.

N'étant pas dans ces situations statutaires, nous passerons donc par ce vote qui, s'il s'avérait négatif, verrait la démission des administrateurs et des élections organisées pour le mois d'octobre.

Un bureau de vote est constitué, en présence de monsieur Marcel CLET, Président du C.D.O.S.76.

Les scrutateurs volontaires (non élus au CA) sont :

Mmes et Mrs

BOUGEANT Maria-Luz (Le HAVRE A.C.) Ligue Féminine Nationale

QUEVILLY Helena (Franqueville St PIERRE) honneur départemental féminin.

DELATOUR Eric (BRAY HB) Excellence Départementale Masculine

BONHOMME Patrice (MONTVILLE) Prénationale Masculine

Clubs présents et/ou représentés : 42/45 - Nombre de voix possibles : 171/178

Les clubs doivent répondre à la question :

« Faites-vous confiance au Conseil d'Administration pour la poursuite de son mandat ? »

- Si OUI : Le C.A. mène son mandat à son terme
- Si NON : Le C.A. démissionnera et des élections générales seront organisées en sept/Oct.

A l'appel de leur nom (et rappel de leur voix), les clubs sont appelés à voter.

Le résultat du vote ne sera proclamé qu'en fin d'Assemblée Générale.



Comité 76 Handball



Dossier A.G. 2011

☒ Rapport des Commissions :

Daniel DELOR est désigné médiateur.

@ Commission Organisation des Compétitions (Patrick ROUSSEL) :

Patrick ROUSSEL rappelle quelques problèmes de calendrier et de réglages dus à la nouvelle Coupe de France et aux intempéries qui nous ont conduits à travailler dans l'urgence.

Chez les jeunes, nous avons « étrenné » les nouvelles organisations des compétitions -16 et -18 ans.

Les enseignements seront tirés sur ces nouvelles organisations dans chaque catégorie.

Mais l'accent est mis sur la nécessaire disparition des « feuilles de complaisance ».

Marc CHABIRON (responsable de la section sportive Romain Rolland) demande quel est l'intérêt d'avoir des catégories d'âges qui se superposent.

Patrick ROUSSEL indique que ce sujet sera résolu la saison prochaine.

@ Commission Contribution Mutualisée des Clubs au développement (Patrice ANNE) :

Pour la première année de mise en application de la CMCD (nous sommes le seul Comité normand à fonctionner sur ce principe ...), nous avons dû gérer quelques problèmes de mise en place et de fonctionnement. Des évolutions seront donc proposées pour aller vers moins de sanctions en ajustant et en améliorant des critères.

Blangy : Le fait de sanctionner les clubs sur l'arbitrage est-il vraiment pertinent ?

Réponses : la CMCD est une image du travail fait dans nos clubs qui permet de constater que ce sont toujours les mêmes qui « travaillent ». Les paramètres mis en place permettent à chacun de se responsabiliser (nous n'imposons que 7 rencontres officielles pour reconnaître un arbitre, ce qui permet aux joueurs de diriger aussi des rencontres !).

Goderville : Regrette que son club ait été sanctionné bien que le nécessaire avait été fait (créations d'équipes de jeunes, présentation d'un candidat arbitre, formation de cadres ...). L'échec du candidat arbitre a entraîné quand même la sanction du club. Les critères sont donc discriminatoires et ne permettent pas l'essor des « petits » clubs.

Réponses : Nous sommes conscients que des clubs font des efforts mais la CMCD se doit d'agir dans un esprit de justice en respectant les critères mis en place. Et les efforts de tous doivent permettre à tous d'être arbitré ! Par ailleurs, le Comité relance régulièrement les clubs en difficulté pour qu'ils puissent se mettre en règle et suivra particulièrement ceux-ci dans la préparation de leurs candidats arbitres.

@ Commission d'Arbitrage (Gérard SENECAI, en l'absence de son président François BLONDEL) :

Les comptes-rendus ont été publiés. Nous nous félicitons des 15 labels Ecole d'Arbitrage obtenus.

Les Journées Nationales de l'Arbitrage ont connu un vif succès grâce au volontarisme de nos clubs, ce dont ceux-ci sont remerciés.

Des satisfactions :

- la couverture à 86% des rencontres. Nous devons ce résultat à la disponibilité de nos arbitres, mais aussi de notre Assistante de Direction, Isabelle Roussel qui, jusqu'au samedi, fait son maximum pour trouver des arbitres disponibles.
- Le nombre croissant de clubs qui nous contactent pour l'organisation de sessions de formation.
- La participation de 45 arbitres au forum de l'arbitrage départemental, début juin.
- Un bémol : Feuilles de rencontres où figurent des « jeunes arbitres » très âgés ...

Yvetot : regrette que la LNHB n'ait pas fourni le listing des arbitres pour les quotas et signale que le stage JA organisé à Yvetot n'ait pas été mentionné (page 34 du rapport).

Réponse : Les arbitrages ont été enregistrés par la LNHB, donc pas de crainte à ce sujet. Par ailleurs, la commission départementale a effectué un gros travail à ce sujet. Ces problèmes n'ont donc pas influé sur les sanctions. Joël ROTUNNO insiste sur les difficultés structurelles rencontrées à la LNHB cette saison indiquant qu'il a repris les désignations dans des conditions difficiles, sans aucune aide !

Pour le stage JA, cela sera rectifié.

@ Commission Détection / Sélections Jeunes (Hugues BOURGAULT) :

Hugues BOURGAULT félicite les organisateurs de la nouvelle formule du Critérium du Jeune Handballeur, Olivier CLERMONT, Robert FRECON et Roger RAULT, auquel 16 clubs ont participé.

Cet outil de promotion et de développement doit permettre aux clubs de récupérer des jeunes et de la notoriété, et de vous faire connaître dans les écoles... Nous pouvons vous aider à faire mieux encore en vous fournissant, l'an prochain, des affiches et du matériel. Par ailleurs, nous mettrons ce critérium sous le parrainage, pour la finale, de joueuses et de joueurs de haut niveau.

Un classement des clubs, tenant compte de la participation de scolaires et/ou de non licenciés a aussi été établi cette année pour inciter ceux-ci à promouvoir cette épreuve (Lillebonne, Blangy et Rouen se classant dans les 3 premières places).

Pour ce qui concerne les détections/sélections, près de 100% des jeunes concernés ont été vus grâce à la mise en place des plateaux de début de saison. C'est une satisfaction pour la commission qui sera difficile à renouveler à cause des contraintes posées à la COC par cette organisation.

Robert FRECON regrette que, sur les 60 jeunes retenus, seuls une trentaine se soient présentées à la finale... Sans doute un problème d'administration dans les clubs est-il à l'origine de cette défection !

Bolbec : fait remarquer que des jeunes filles lauréates la saison dernière n'aient pas été convoquées cette saison. De même il semble que toutes les jeunes n'aient pas été vues lors des détections... ce qui a provoqué une grande déception !

Réponse : dans ce cas, il ne faut pas hésiter à appeler les membres de la commission pour palier ces manques. Les clubs doivent être partie prenante de ces organisations.

Montville : Pourquoi limiter le nombre d'enfants ? Imaginez la déception des enfants !

Réponse : Les jeunes n'ont pas été mis en concurrence car les fiches de tests n'ont pas été réalisées selon les mêmes critères ... Pour ne pénaliser personne, un classement par catégorie et par site a été décidé et un jeune par catégorie retenu.

@ Commission Technique formation cadres (Laurent BACHELOT) :

Cette formation, mutualisée, se déroule sous la responsabilité de l'ETR. Daniel DELOR rappelle que les soirées techniques sont ouvertes à tous les licenciés et non licenciés intéressés, même ne suivant pas un cycle de formation.

Laurent BACHELOT présente un montage Powerpoint sur les différents domaines concernant cette formation qui sera diffusé.

Le temps de formation est prévu sur deux saisons et permet l'obtention de deux diplômes différents (dirigeant-accompagnateur et animateur polyvalent de handball).

Ces formations se passent sous différentes formes et volumes horaires : soirées techniques et ½ journées, journées et week-end de formation.

Laurent BACHELOT remercie les clubs qui ont permis de réaliser 11 séquences de formation dans d'excellentes conditions de fonctionnement. De même les intervenants mis à la disposition de la commission sont-ils à remercier de par leur disponibilité et la qualité de leurs interventions.

Ces formations sont téléchargeables sur le site du Comité (Guide normand des formations, le Livret de l'entraîneur et du tuteur, les coordonnées du référent départemental, rubrique formation de cadres du site Internet du Comité.

La préinscription sera supprimée pour alléger les formalités.

Un site formation cadres uniques sera mis en place pour faciliter le fonctionnement de la commission.

Laurent BACHELOT prie les délégués de bien vouloir excuser l'absence de Marc FERRON, en convalescence, et signale que les attestations et cartes seront bien remis pour celles et ceux qui ont terminé leur parcours.

Quelques chiffres montrent l'importance du travail réalisé depuis 2009 :

- 16 stagiaires en recyclage niveau 2
- 2 stagiaires en recyclage niveau 1
- 7 stagiaires en formation animateurs tout public
- 24 stagiaires en formation dirigeant accompagnateur en 2010 auxquels il faut ajouter 15 stagiaires en fin de formation (inscrits en 2009).
- 9 stagiaires ont obtenu leur diplôme Dirigeant accompagnateur (6 n'ont pas terminé leur parcours dans les délais)
- 18 dirigeants accompagnateurs doivent subir les tests en juin
- 5 ont encore une soirée technique à suivre avant juin 2011
- 7 ont encore deux soirées techniques à suivre avant juin 2011

Bray : Un stagiaire dirigeants accompagnateur qui aurait suivi trop de soirées de formation peut-il capitaliser celles-ci pour sa formation « animateur tout public » ?

Réponse : Celles-ci peuvent être recensées grâce à l'archivage des soirées techniques, mais les objectifs ne sont pas les mêmes pour les 2 formations.

Les soirées sont conseillées pour le dirigeant accompagnateur, mais sa formation doit être modulée en fonction de ses manques, vus avec le tuteur, par rapport aux 4 domaines de compétences référencés.

Bihorel : Serait-il possible d'avoir le calendrier des formations (au moins les dates...) très tôt dans l'année pour permettre aux candidats de réserver leurs soirées en fonction de leur travail ?

Réponse : Cette demande n'entre pas dans la chronologie des formations qui sont proposées en nombre conséquent pour permettre à chacun de se positionner. Mais les candidats et les clubs sont invités à consulter régulièrement le site.



Blangy : Si le problème des week-ends pose problème, celui des soirées également pour les travailleurs postés qui ne connaissent pas forcément leurs équipes à l'avance.

Réponse : L'idée de base est la soirée technique, des matinées techniques peuvent aussi être proposées le samedi matin ...

@ **Commission de Discipline (Jean-Marc RENAULT, en l'absence de son président Joël LECACHEUR) :**

23 dossiers ont été étudiés.

Nous constatons un rajeunissement du public concerné, ce qui est inquiétant.

Toutes les sanctions sont consultables sur le site du Comité.

@ **Commission des Equipements (Daniel LEBIGOT) :**

Les dossiers d'homologation ont été modifiés par la FFHB et viennent d'être reçus. Les équipements pourront donc être vérifiés dès le début de saison prochaine.

Le premier feuillet est à remplir par le président du club, les vérifications sur l'éclairage est à faire par la commission.

Daniel LEBIGOT rappelle que l'homologation doit être renouvelée tous les 5 ans.

Daniel DELOR profite de l'instant pour présenter le futur Palais des Sports Rouennais qui devrait être inauguré en 2012.

@ **Commission des Statuts et de la Réglementation (Daniel BARRE) :**

Daniel BARRE indique qu'un projet de rénovation des statuts (passage au scrutin de liste) et un autre du Règlement Intérieur sont à l'étude. Ils ont été présentés au C.A. du mois de mai et nécessiteront une A.G. extraordinaire pour leur adoption.

@ **Commission de Développement / Mini-Hand (Isabelle RENAULT) :**

Daniel DELOR parle de l'évolution de cette commission qui doit s'orienter aussi vers d'autres actions que le mini hand (hand ensemble, hand féminin sur les hauts de Rouen ...)

@ **Commission de Qualifications / Statistiques (Gérard SENEAL, en l'absence de Jocelyne NOURTIER) :**

Nombreux problèmes sur le remplissage des feuilles de rencontres souvent difficilement interprétables ... Veillez donc à remplir lisiblement et complètement ces feuilles : cela faciliterait le travail des bénévoles qui doivent ensuite rentrer ces feuilles dans Gest'hand. De même, respectez les délais d'envoi ...

Attention aussi aux feuilles de complaisance qui faussent les compétitions.

Nous notons un léger tassement du nombre de licenciés compétitifs (- 120). Pour autant, des joueurs non qualifiés apparaissent encore sur les feuilles ! Tassement également du nombre de licenciés événementiels.

Mais nous sommes encore 6000 licenciés globalement.

@ **Commission de Sponsoring :**

Daniel DELOR remercie le responsable de la communication/sponsoring, Jacques MANOURY, pour le travail accompli et signale que nos partenaires figurent en bonne place à la fin du dossier A.G.

Contre : 0 Abstentions : 5 (Yvetot) Pour : 166
--

Trésorerie :

Françoise TERNOIS présente les bilans actifs et passifs pour un montant de 105 503.45 € (page 79).

Le compte d'exploitation fait apparaître un résultat négatif de 3 931.41 € (dont une perte sur résultat antérieur correspondant à une « surévaluation » de la subvention du département) pour un total de charges de 225 467.36 € et un total de recettes de 221 535.95 €.

Monsieur Rambure, de la SECNO (cabinet comptable), a vérifié ces comptes et son rapport figure dans le document A.G. (page 74)

Mesdames Valérie DURAND (Bolbec) et Béatrice PETIT (Montville, vérificateurs aux comptes font lecture de leur rapport après leur contrôle du 26 mai dernier. Ils demandent aux délégués de donner quitus à la trésorière n'ayant pas relevé d'irrégularité dans les comptes. (Page 78)

Montville : A quoi correspond la dotation aux provisions pour créance douteuse de 3 230.37 € ?

Il ne semble pas qu'il s'agisse là d'une créance irrécouvrable si une convention a été signée au départ...

Réponse : Nous nous devons de clore les comptes des groupements employeurs. Tant que cela ne sera pas fait, nous ne pourrons pas apurer ce compte qui correspond à un manque à gagner du subventionnement par le Conseil Régional des formations professionnelles de nos emplois tremplins. Nous devons donc trouver un accord avec les groupements, cette somme ne sera sans doute pas recouvrée dans sa totalité. Mais en aucun cas il ne s'agit d'une dette de club !

Il est alors procédé au renouvellement des vérificateurs aux comptes.

Mesdames Valérie DURAND (Bolbec) et Béatrice PETIT (Montville) sont reconduites à l'unanimité.

<u>Contre</u> : 0 <u>Abstentions</u> : 0 <u>Pour</u> : 171
--

3° PARTIE

Projet de budget / Redevances/Indemnités :

☞ **Redevances 2009/2010** : cf. document A.G. page 88

☞ **Indemnités 2009/2010** : cf. document A.G. page 89

<u>Contre</u> : 14 (Deville, Le Havre AC, Petit Quevilly) <u>Abstentions</u> : 7 (Goderville, Bihorel) <u>Pour</u> : 150

☞ **Budget 2011** : Le projet est proposé en équilibre à 228 700 € (cf. document AG, pages 85 et 86).
Ce projet ne soulevant pas d'observations, il est proposé au vote des clubs.

<u>Contre</u> : 5 (Deville) <u>Abstentions</u> : 0 <u>Pour</u> : 166
--

Le Président remercie les clubs pour leur confiance dans cette période difficile. Dès que possible (exercices en équilibre en ayant réalisé les projets), nous stabiliserons les redevances demandées aux clubs tout en gardant la qualité des services rendus, en particulier par notre personnel.

Françoise TERNOIS revient ensuite sur les dossiers CNDS :

24 dossiers déposés

4 non instructibles car incomplets, erronés ou hors critères.

20 dossiers proposés pour un montant de 28 450 €.

Françoise TERNOIS termine son intervention en remerciant chaleureusement notre assistante de direction, Isabelle ROUSSEL, pour son investissement total.

Désignation du délégué des clubs aux A.G. fédérale :

L'assemblée générale laisse le choix de la désignation du délégué au Conseil d'Administration.

<u>Contre</u> : 0 <u>Abstentions</u> : 0 <u>Pour</u> : 171
--

C.M.C.D. :

Patrice ANNE présente les modifications de la C.M.C.D. pour la prochaine saison (en jaune sur le document de travail).

- Seuils de ressources :

- o Plus de points permettant d'obtenir ces seuils de ressource et d'éviter aux clubs d'être sanctionnés.
- o Baisse de 20 points de tous les quotas.

Les tests réalisés montrent des avantages pour tous (à condition de travailler dans les différents domaines).

- Rétablissement des amendes : pour éviter que certains clubs se complaisent dans leur situation, confortés par le fait qu'ils ne soient plus pénalisés financièrement. Cela nous permettrait de rester à une imposition à 7 arbitrages par arbitre.

- Ces amendes se monteraient à 210 € (7 arbitrages à 30 €). Celles-ci seraient redistribuées en récompense aux clubs méritants. Ce challenge serait maintenu même en cas de tarissement des ressources.

Goderville : Pourquoi pénaliser sportivement et financièrement ? Ne serait-il pas possible de tenir compte des efforts fournis ?

Réponse : Nous voulons garder tous les clubs, mais devons aussi tenir compte de l'intérêt général. Notre volonté est de sanctionner les clubs qui ne font pas d'efforts. La commission veillera à aider les clubs en amont.

Blangy : Ne risque-t-on pas de récompenser des clubs qui « achètent » des arbitres avec l'argent des clubs qui les ont formés ?

Réponse : Nous pourrions remettre à l'ordre du jour le sursis qui était accordé aux clubs en cas de mutation de leurs arbitres. Cette décision ne serait applicable qu'en Comité 76 !

Bray : Pourquoi ne tenir compte que des équipes de jeunes départementales ?

Réponse : le niveau de jeu sera enlevé pour les équipes de jeunes.

Montville : Ne pourrait-on inclure le sursis pour les entraîneurs ? L'investissement financier pour les clubs est tout aussi important.

Réponse : Ces exemptions rendront très difficiles la récupération des données entre les techniciens (entraîneurs et/ou arbitres) ayant muté sera-t-elle possible ? Mais nous pourrions l'envisager.

Franqueville : L'inscription d'un candidat arbitre pour la saison suivante peut-elle permettre le sursis ?

Réponse : Non, car il faut qu'il soit validé avant le mois de décembre.

Mise au vote du projet avec la proposition 1 :

- Sursis pour arbitre et technicien mutés dans la saison :
 - o Un sursis d'une saison est accordé aux clubs dont un technicien ou arbitre obligatoires mute en fin de saison pour aller officier dans un autre club.
- Equipes de jeunes : Le niveau de jeu de ces équipes jeunes n'intervient pas.
- Pas d'arbitre :
 - o Pas de montée en fin de saison ou en 2° phase pour l'honneur féminin (au 15 décembre).
 - o Amende de 210.00 €
- Quota : Si le quota n'est pas réalisé à 90% au 20 avril : amende de 34.00 €.
- Redistribution des amendes sous forme de challenge avec comme critères :
 - o Label arbitrage
 - o Label Ecole de handball
 - o Total d'équipes de jeunes
 - o J.A. validés au 20 avril
 - o Arbitres validés (7 rencontres) au 20 avril.

Contre : 19 (Bihorel, Petit Quevilly, Havre AC, Oril, Franqueville)
Abstentions : 4 (Malaunay) Pour : 148

Ce projet est adopté.

Arbitrage (C.D.A.) :

Création du statut de Très Jeune Arbitre.

Un TJA sera habilité à diriger les rencontres d'une équipe de sa catégorie si le club n'a pas d'équipe de niveau supérieur.

Yvetot : à 18 ans, un arbitre est-il J.A. ou arbitre ?

Réponse : L'année de naissance est seule prise en compte.

Sportive (C.O.C.) :

Les catégories -16 et -18 garçons et filles seront prises entièrement en compte par la Ligue de Normandie.

Les catégories -11, -13, -15 garçons et filles le seront par les Comités.

Des demandes de dérogations pour les joueurs isolés seront à adresser à la LNHB.

Dans le cas où 2 équipes d'un même niveau sont engagées par un club, une liste de 5 joueurs (joueuses) doit être déposée.

La Coupe de France débutera le 11 septembre en Ligue et le 18 septembre en Comité.

Pas de changement pour les coupes et les championnats.

Joël ROTUNNO : Ne pourrait-on pas faire une poule unique du dimanche matin ?

Réponse : Tout dépend du nombre d'inscrits.

Bolbec : Les clubs inscrits en critérium s'étonnent de ne pas avoir disputé les finales... Que se passera-t-il la saison prochaine pour ces équipes.

Réponse : Cela est logique par rapport aux règlements.

Bray : Dérogations pour les - 11 ans, mais les autres catégories ?

Réponse : Celles-ci ne sont pas nécessaires. C'est à l'entraîneur de faire des choix lors de la constitution de ses équipes.

Blangy : Des catégories à 4 années d'âge seraient trop hétérogènes. Et pourquoi imposer 5 joueurs d'une catégorie d'âge ?

Règlement : Parce qu'il s'agit d'un règlement fédéral permettant de jouer une rencontre.

Hugues BOURGAULT, responsable de l'attribution des dérogations, indique qu'il se refusera à accorder des dérogations amenant 4 années d'écart.

Harfleur : La LNHB autorisera-t-elle des équipes - 16 /- 18 ans en critérium ?

Réponse : Non !

Yvetot : souhaite augmenter les délais de conclusion des rencontres à un mois.

Réponse : Cela poserait trop de problèmes, mais il nous faut y réfléchir.

Malaunay : La coupe de France est-elle toujours gratuite ?

Réponse : Non, elle ne l'a jamais été mais le Comité ayant donné une information erronée a « offert » cette inscription aux clubs (il lui en a coûté 900 €). Cette année, la participation sera facturée aux clubs.

Vote des catégories d'âge et des modifications des articles 22, 48 et 50

Contre : 0	Abstentions : 4 (Bihorel)	Pour : 167
------------	---------------------------	------------

Ces modifications sont adoptées

Etude des vœux :

Ces vœux ont été étudiés lors de l'intervention de la Commission d'Organisation des Compétitions (délais de conclusions des rencontres et poule unique en dimanche matin).

Question diverse:

☛ **A.G. extraordinaire LNHB** : La LNHB nous demande deux assesseurs pour tenir les bureaux de vote le 24 juillet. Madame Helena QUEVILLY (Franqueville St Pierre) et Monsieur Michel HERVE (Blangy) se portent volontaires.

Remise des récompenses :

Palmarès sportif : Patrick ROUSSEL fait lecture du palmarès (document A.G.) et remet les récompenses qui n'ont pu être données lors des finales. La saison prochaine toutes les récompenses seront remises lors des finales.

Récompenses Ecoles d'arbitrage : Remises par François BLONDEL

Récompenses Ecoles de Handball : Remises par Isabelle RENAULT

Trophées HN SPORT : Remis aux 12 premiers clubs du challenge, par notre sponsor Romain FERET.

Médailles Comité :

Médaille de Bronze : Stéphane HAUGUEL, Svény CAHART, Jean ANQUETIL, Delphine LUCHET, Christelle LEMESLE, Dany DUMORT, Jean-Baptiste BRUON, Patrick CANTAIS

Médailles d'argent : Jean-Philippe GLATIGNY, Eric LEPOITTEVIN

Médailles d'Or : Jean-François HACHIN, Brigitte BAZIN, Michel YVE

Plaquettes : Michel BAZIRE, Joël ROTUNNO, Daniel DURECU

Résultats du vote de confiance :

A la Question : « Faites-vous confiance au C.A. pour la poursuite de son mandat ? »

- Si OUI : Le C.A. mène son mandat à son terme
- Si NON : Le C.A. démissionnera et des élections générales seront organisées en sept/Oct.

Les délégués des clubs ont répondu :

OUI	154	90,06 %
ABSTENTIONS	0	
NON	17	9,94 %

Le Président SENECAI remercie l'ensemble des clubs de leur confiance et les assurent (même pour ceux qui ont refusé cette confiance) que le CA est au service de tous.
Les résultats de ce vote seront transmis, dès lundi, à la LNHB et à la FFHB.

Pour conclure, le Président SENECAI remercie à nouveau les délégués des clubs. Il rappelle l'obligation de signer la feuille de présence avant de partir.

Celui-ci félicite l'assistance pour la très bonne qualité des débats et donne la parole à Monsieur le Maire de Doudeville qui invite les délégués au rez-de-chaussée où un apéritif et un buffet leur seront servis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15mn.

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance

Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENECAI

Procès-verbal à adopter par la prochaine Assemblée Générale



Les 3 lauréats du Classement des clubs du Critérium du Jeune Handballeur



Récompenses aux finalistes de la Coupe 76 Seniors Masculins



Les Médailles du Comité 76 Handball



Récompense aux clubs pour le Trophée HN-Sport